

Corrigé type

I. Compréhension de l'écrit :

1. Ce texte fait l'objet de : (1.5 pt)
 - **Un témoignage d'une âme torturée, rangée par des remords**

2. Deux éléments lexicaux relatifs à Benoist Rey. (Le témoin impuissant - Le jeune appelé) (2 pts)
Accepter aussi : **Volontaire d'office – le jeune Benoist**

3. « ... et pour tenter d'échapper à ce cauchemar... » (1.5 pt)
Il s'agit du cauchemar **de la guerre, de la torture**

4. Deux faits de cette orgie criminelle : (2 pts)
 - **Violer**
 - **Descendre les arabes**

5. « ... De toute façon, les Arabes ne sont bons qu'à être descendus... » Cette phrase signifie : (1.5 pt)
 - **Les arabes méritent une vie meilleure et décente !**

6. A qui renvoient le « *nous* » et le « *nôtre* » dans les phrases ci-dessous ? (2 pts)
« *Nous* étions des bêtes commandées par des salauds.» = **Benoist Rey + les militaires**
« Quel remords sera le *nôtre* ? » = **Benoist Rey + les français**

7. (3) mots et expressions ou un commentaire qui marquent la subjectivité de l'auteur : (1.5 pt)
 - **Trois modalisateurs :**
 - ✓ noms péjoratifs : **les bourreaux, les tortionnaires, les arabes (exprimant le mépris pour les Algériens)**
 - ✓ Expression : **orgie criminelle.**
 - ✓ Adjectifs : **impuissant, douloureux.**
 - ✓ Adverbes : **douloureusement.**
 - **Le commentaire:** *Une armée qui massacre et torture de façon systématique, brûle et égorge en riant, anéantit tout ce qui passe à portée de son délire et de sa logique*

8. « cette guerre qui, si elle a un nom, est « barbarie », et un visage, celui de la terreur. »
A partir de cette description minutieuse de l'auteur, décrivez (en deux ou trois lignes) comment étaient les actes commis par les bourreaux des Algériens de l'époque ?

Libre expression de l'élève ; (2 pts)

L'élève doit toucher à ces points (les actes commis par la France criminelle) :
(Viol, torture, tuerie, exécution sommaire...)

II. Production écrite :

Le compte rendu objectif

Le journaliste du *monde diplomatique*, **Florence Beaugé** dans son article paru le mois de janvier, l'an 2000 ; rapporte un témoignage d'un ancien appelé, un certain Benoist Rey, à propos de la torture et les actes criminels commis par l'armée française durant la guerre.

Florence Beaugé dans son écrit, raconte que le jeune Benoist Rey était un militaire de réserve au sein de l'armée française où il a été le témoin de plusieurs actes criminels tels les viols et les tueries. Selon lui, le jeune appelé se mettait à écrire son journal personnel, un journal d'une guerre pleine d'horreur et de terreur. L'auteur souligne que la France non seulement a amnistié tous les tortionnaires sans jugement mais pire, elle les a honorés. Pour terminer son texte le journaliste laisse le propos du jeune Benoist tout dire : « *Quel nom aura notre honte ? Quel remords sera le nôtre ? Et personne ne dit rien, chacun se repose sur l'autre. Personne ne prend de responsabilités. Nous perdons tout sentiment de dignité, d'humanité.* »